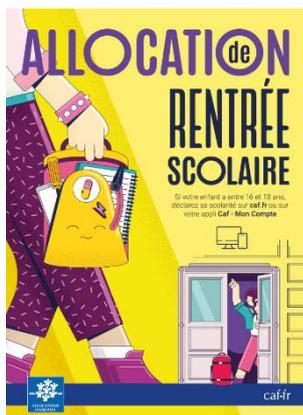


COMMUNIQUE DE PRESSE

Moulins, le 12 août 2024

La Caf de l'Allier débutera le versement de l'Allocation de rentrée scolaire (Ars) à compter du 20 août



L'allocation de rentrée scolaire (Ars) sera versée à partir du 20 août 2024. Cette prestation est attribuée aux enfants scolarisés, nés entre le 16 septembre 2006 et le 31 décembre 2018 inclus. Cette année plus de 19 000 enfants bénéficieront de l'Ars dans l'Allier. Ce soutien de la Caf permettra à 12 700 familles d'être aidées pour assumer le coût de la rentrée, représentant un montant total de plus de 9 millions d'euros.

L'allocation est versée automatiquement le 20 août pour les enfants de moins de 16 ans et dès confirmation de la scolarité pour les enfants de plus de 16 ans.

Quelles ressources pour être concerné ?

Le montant des ressources en 2022 ne doit pas dépasser 27 141 € pour 1 enfant, 33 404 € pour 2 enfants, 39 667 € pour 3 enfants et 45 930 € pour 4 enfants.

Quelles démarches pour en bénéficier ?

- Pour les enfants de 6 à 15 ans au 31 décembre 2024, les parents allocataires n'ont aucune démarche à faire : l'Ars est calculée automatiquement.
- Les parents allocataires, ayant des enfants âgés de 16 à 18 ans, doivent déclarer leur situation (scolarisés, en études supérieures ou en apprentissage). Ils peuvent le faire dès maintenant sur caf.fr, rubrique Mon compte, ou sur l'application mobile Caf – Mon compte. Plus besoin d'envoyer un certificat de scolarité à la Caf !
- Pour les enfants qui auront 6 ans en 2023 mais qui rentrent déjà en CP, les parents peuvent aussi bénéficier de l'Ars en envoyant un certificat de scolarité à la Caf.

Les personnes qui ne sont pas encore allocataires peuvent peut-être bénéficier de l'Ars. Pour cela, il leur suffit de télécharger le formulaire sur caf.fr, de le compléter et de l'adresser ensuite signé à la Caf.

Quels montants pour 2024 ?

Cette année, les montants de l'Ars sont de 416,40 € pour les enfants âgés de 6 à 10 ans, 439,38€ pour les enfants âgés de 11 à 14 ans et 454,60 € pour les enfants âgés de 15 à 18 ans.